



Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Mûres
Mûres

Eglise paroissiale Saint-Donat

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74002770

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2020

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : église paroissiale

Vocable : saint Donat

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1730, 551 ; 1887, B4, 110 ; 2017, B4, 131

Historique

La paroisse de Mûres fait partie des visites pastorales de 1411 ; l'église a alors un plan en croix grecque et n'a pas de clocher. Des travaux sont effectués dans le 3e quart du 17e siècle, qui utilisent des pièces provenant du château de Cusy. Un maître-autel à retable architecturé est installé en 1685 dans le choeur ; en 1688, il est consacré à saint Donat, patron de l'église, alors que les autels latéraux sont dédiés à Notre-Dame du Rosaire du côté sud et aux saints Bon, Eloi et Antoine de Padoue au nord. Un clocher est construit en 1728. Cependant, en 1748, l'église et le clocher sont démolis. L'église est reconstruite entre 1753 et 1754. Le maître-autel est remonté dans la nouvelle église (Boehringer, 2015). L'église est donc de nouveau sans clocher : au début du 19e siècle, la cloche est suspendue « sous le toit de l'église » (un beffroi est aménagé en 1856 ; Boehringer, 2015, p. 4), qui est alors en tuile, et accessible par une échelle de 36 pieds de long.

L'église est agrandie par la construction de chapelles latérales et dotée d'un clocher au lendemain de l'Annexion : si le projet (après un premier devis en 1853-1854) est donné par l'architecte départemental Camille Ruphy en 1862, l'emplacement du clocher est plusieurs fois modifié (le projet initial le situait à l'est de la chapelle nord) et la mise en oeuvre des travaux est effectuée entre 1866 et 1868, par Bathélemy, Jean et Jean-Pierre Daviet, maîtres maçons à Mûres. Des travaux restaient cependant à faire après cette date et la réception définitive n'a lieu qu'en 1872.

Des interventions ont été faites sur le clocher en 1969 et 1996 (consolidation après le tremblement de terre) ; les peintures intérieures sont refaites en 1997 (après assainissement des murs par un drain creusé et aménagé par les habitants) ; la clôture de choeur est démontée à cette occasion. Le plancher béton a été coulé en 1999 (Boehringer, 2015, p. 9). Les enduits extérieurs ont été refaits en 2018 (après l'enquête de terrain).

Période(s) principale(s) : 18e siècle, 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 19e siècle

Dates : 1753 (daté par source), 1862 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Joseph Camille, dit Camille Ruphy (architecte départemental, attribution par source),

Barthélemy, Jean et Jean-Pierre Daviet (maître maçon, attribution par source)

Description

L'église est orientée, avec un désaxement (chevet au sud-est, entrée au nord-ouest). Elle a un plan en croix grecque, avec une nef d'une travée précédée d'une travée de porche sous le clocher, un transept débordant formant chapelles latérales et un choeur d'une travée à chevet plat ; une tribune en charpente est adossée au mur ouest de la travée de nef. La sacristie occupe

l'angle nord-est de la croix. Le portail principal est percé dans l'avant-nef, au nord-ouest, et chaque chapelle dispose d'une porte vers l'extérieur, également au nord-ouest. L'avant-nef, la nef et les chapelles sont éclairées chacune d'une fenêtre à linteau monolithe, en plein-cintre pour l'avant-nef, en arc segmentaire délardé pour la nef et les chapelles. Les mur latéraux du choeur sont percés d'une porte donnant dans la sacristie côté nord et d'une petite fenêtre à ébrasement asymétrique et linteau en arc segmentaire côté sud (murée et transformée en placard). Le clocher a quatre niveaux d'élévation, percé de mêmes petites fenêtres que pour l'avant-nef, sauf le dernier niveau, qui a une grande baie en arc appareillé et légèrement surbaissé sur chaque face ; en façade, une rose éclaire le niveau de la tribune. La sacristie présente des ouvertures plus anciennes : encadrement de porte à chanfrein (remploi), fenêtre avec linteau en accolade, à cavet.

L'intérieur est rythmé par des pilastres doriques supportant des arcs doubleaux et formerets surbaissés. Il est couvert en voûtes d'arêtes, voûte à liernes et tiercerons dans le choeur et voûte en berceau dans la sacristie.

Les murs sont en moellon calcaire enduit : enduit terre avec vestiges de décor (voir Décor), sauf sur le clocher (enduit béton). Les chaînes d'angle sont en pierre calcaire (1er niveau du clocher, nef et chevet) ou en molasse (niveaux supérieurs du clocher, transept à partir d'1 m du sol environ). Les encadrements sont en pierre calcaire (portail, portes des chapelles et de la sacristie, fenêtres de la nef, petites fenêtres latérales du clocher, fenêtre de la sacristie) ou en molasse (fenêtre et rose en façade nord-ouest, dernier étage du clocher, fenêtres du transept) ; le portail a un décor architecturé et sculpté (voir Décor). Les toits sont à longs pans et croupes, en tuile plate écaille, sur la nef, le transept et le chevet (appentis pour la sacristie) ou en ardoise, en flèche polygonale, sur le clocher.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile en écaille

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; flèche polygonale

Décor

Techniques : sculpture, maçonnerie, ferronnerie (étudié), menuiserie

Représentations : ordre dorique, pilastre, fronton

Précision sur les représentations :

Portail : porte en plein-cintre encadrée de pilastres doriques supportant un entablement et un fronton triangulaire interrompu par une niche en plein-cintre. Celle-ci abritait une statue de saint Donat déplacée dans l'avant nef (étudiée).

Menuiserie à deux vantaux et tympan dormant, décor des vantaux à trois registres de tables moulurées chantournées.

Enduit : aux angles du chevet, chaînages peints en rouge avec liseré blanc ; sur le mur du fond du chevet, plaque d'enduit rectangulaire, décor effacé (? cadran solaire ?)

Croix sommitale du clocher, en fer forgé, déposée (étudiée).

Décor de gypserie : feuilles d'acanthes et pomme de pin au sommet de la voûte de la croisée et de la nef, quadrilobe à redents dans le choeur ; pilastres doriques

Garde-corps à balustres en bois (tribune)

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Historique complémentaire

L'église, du Concordat à l'Annexion

Au début du 19^e siècle, bien que Mûres ait été érigée en paroisse succursale le 4 août 1803, le culte n'est plus assuré dans la commune : faute de prêtre, et de presbytère pour le loger (mais le conseil propose d'en louer un), elle dépend de l'église d'Alby-sur-Chréran, dont le curé vient seulement à Mûres assurer les inhumations et les messes de fondations (AD 74, E dépôt 194/1D : 1, délibération du 21 juillet 1819 et 1D : 2, délibération du 25 mai 1833).

L'église de Mûres est cependant entretenue : des réparations à la toiture sont exécutées à la même période sous la conduite du syndic Jean Métral ; elles nécessitent 11 pièces de bois sapin de 13 pieds et deux pièces de 20 pieds et deux autres de 15 pieds, sur 7 pouces d'équarrissage, 20 feuilles de fer blanc pour *arestiers* et 1800 tuiles, avec 36 journées de maître charpentier (217,20 F). La toiture est de nouveau réparée vingt ans plus tard : le premier tiers est fait en 1839 (devis pour 18 chevrons de 22 pieds, 20 douzaine de liteaux, 18 journées pour pose des chevrons et repasser les tuiles ; lors de la vérification des travaux, les matériaux employés comprennent 500 tuiles et 3 corniers en terre, le chantier a coûté 119 ;15 £ (1D : 2, délibérations du 15 décembre 1839 et 13 décembre 1840) ; le chantier se poursuit en 1842, sur un devis des experts charpentiers Pierre et Joseph (ou Jean) Pollier, de Mûres (devis le 13 juin 1841, 251 £, pour 14 chevrons de 21 pieds de long, 14 douzaines de liteaux (...) 2000 tuiles, 30 journées de charpentier) : les travaux sont adjugés le 18

septembre 1842 (la commune se charge du transport des tuiles depuis Annecy) et réceptionnés le 8 décembre 1842 ; 1500 tuiles étant demeurées au bénéfice de l'église, le syndic les a fait porter dans le galetas de l'église pour les stocker en attendant qu'elles soient utilisées (1D : 2, délibérations du 13 juin 1841, 18 septembre 1842 et 8 décembre 1842).

En 1845, Balthazard Pollier répare le plancher de la sacristie et construit une échelle pour accéder à la cloche « placée sous le toit de l'église attendu qu'il n'y a pas de clocher ». Le devis prévoit des lambourdes de chêne, des planches de sapin et une échelle de 36 pieds de long ; Pollier ajoute un degré de pierre à la base de l'échelle pour l'empêcher de pourrir, et une plateforme pour faciliter l'accès à la cloche (1D : 2, délibérations du 2 juillet 1843 et 23 février 1845). En 1850, les huisseries de deux fenêtres du midi de l'église sont remplacées par Guillaume Farnier (pour 58,30 £), et le remplacement de deux fenêtres au nord est projeté (1D : 2, délibérations du 6 Décembre 1849 et 9 juin 1850). Un beffroi est aménagé en 1856 (Boehringer, 2015), "sous le toit de l'église" (qui n'a pas de clocher) et accessible par une échelle de 36 pieds de long.

L'agrandissement de l'église et la construction du clocher (1861-1872)

En 1861, la commune évalue les réparations ou constructions de bâtiments communaux (église, presbytère, cimetière) à effectuer, dont celles à l'église évaluées 9600 F (construction de deux chapelles attenantes, réparation du toit : 3700 F ; construction d'un clocher : 5900 F) (AD 74, E dépôt 194/1D : 3, délibération du 16 juin 1861). Pour financer ces travaux la commune demande une subvention, a alimenté ses caisses par la vente de communaux (1800 F), prévoit un emprunt et la participation de la fabrique, qui a bénéficié d'une donation de 660 F de Mlle Simond et de 300 F provenant de la bienfaisance du comte Pillet-Will. Les plans et devis des travaux, dressés par l'architecte départemental **Camille Ruphy**, sont présentés au conseil le 22 juin 1862 : l'agrandissement de l'église et construction d'un clocher sont chiffrés 11 477,89 F. La commune demande les modifications suivantes : au lieu d'être placé au levant de la chapelle nord, le clocher « sera placé au couchant de cette chapelle attendu que la sacristie occupe l'espace du levant et n'est pas au sud comme l'indique par erreur le plan » ; sinon la commune émet le vœux que le clocher soit construit sur le devant de l'église par simple exhaussement des murs, ce qui serait « une économie et un embellissement » ; les pierres d'angles des constructions seront remplacées par des molasses, depuis 2 m au-dessus du sol pour chapelles et 4 m pour le clocher (1D : 3, délibération du 21 juillet 1861 et 22 juin 1862).

Fin 1863, l'emplacement du nouveau clocher est toujours en discussion : lors du retour des plans à la commune avec avis du préfet, le conseil propose de construire le clocher en façade, appuyé sur « deux colonnes de granit avec les arcs nécessaires de manière à laisser découvert le portail de l'église et selon le même ordre d'architecture » ; « La rosette de l'église sera placée sur la façade du clocher ; et à l'endroit où elle existe il sera construit une porte pour communiquer de la tribune dans le clocher » (il est toujours prévu de remplacer les pierres d'angles par des molasses, à partir de 2 m pour les chapelles et au-dessus des arcs pour le clocher ; 1D : 3, délibération du 24 décembre 1863). Cependant Ruphy répond que ce changement d'emplacement occasionnera un surcoût de 800 F ; la commune persiste, en demandant que le granit soit remplacé par de la pierre locale (6 mars 1864). De nouveaux plans et devis sont approuvés par la commune le 4 juin 1865. Devant les difficultés financières causées par ces travaux, malgré la réalisation d'une souscription et une nouvelle demande de secours, la commune revient un moment à la solution avec clocher sur une face latérale, mais c'est finalement la solution avec clocher-porche qui est réalisée (1D : 3, délibérations du 17 avril 1864, 21 août 1864 et 29 octobre 1865). Le projet prévoit que le portail et la rose existants sur la façade de l'église seront remplacés sur cette du clocher (un état du projet prévoyait l'exhaussement de 0,40 m du portail et le remplacement de la rose par une ouverture plus grande, mais ces modifications sont abandonnées) et qu'un soubassement de 0,60 m de hauteur en pierre de taille sera réalisé dans le pourtour intérieur du clocher ; il est également prévu, en montant les murs du clocher, de remplacer sur la façade de l'église « part du sud-ouest » quatre angles qui sont en mauvais état par d'autres qui seraient faits en bonne pierre de taille (1D : 3, délibération du 14 avril 1867).

La mise en adjudication des travaux étant restée infructueuse, le maire accepte la soumission proposée le 2 avril 1866 par **Bathélemy, Jean et Jean-Pierre Daviet**, maîtres maçons. Mais deux ans plus tard, les travaux sont toujours inachevés et la commune enjoint les Daviet d'achever les travaux, « notamment fermer l'église restée ouverte depuis le début des travaux », pour la fin juin (1D : 3, délibérations du 8 avril 1866 et 18 mai 1868). L'architecte départemental opère une vérification des travaux le 16 avril 1868, or le maire n'était pas présent et il conteste ce décompte, certains travaux n'étant pas réalisés : « les nouvelles croisées seront et doivent être conformes aux anciennes suivant les devis et cahiers des charges ; la rosace, qui est déjà tombée une fois, doit être reconstruite plus solidement » ; « le beffroi sera achevé ; la trappe du clocher sera ferrée » ; la porte de la chapelle nord sera « remplacée et réajustée et au besoin changée ; la porte principale sera ferrée et peinte proprement ; la toiture sera repassée pour les tuiles et cornues qui manquent ». Le décompte des travaux de l'église est dressé le 7 janvier 1869 par l'architecte départemental (12 869,33 F). Cependant l'année suivante le conseil déplore plusieurs malfaçons, dont certaines déjà présentes en 1868 : le châssis de la rosace n'est pas assez solide, un coup de vent peut briser les vitraux comme c'est déjà arrivé une fois, idem pour les châssis des petites fenêtres du clocher ; les croisées des chapelles ne sont pas semblables à celles de l'église, comme prévu au devis, et ne sont pas garnies de vitrerie : la pluie entre dans l'édifice ; les abat-jour (sic) du clocher ne sont pas fixés et la trappe n'est pas ferrée ; la porte de la chapelle nord ne ferme pas (1D : 3, délibérations du 7 février 1869 et 6 février 1870). Le décompte définitif des travaux est finalement approuvé le 28 juillet 1872.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Haute-Savoie. E DEPOT 194/1D : 1. Registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Mûres, 21 juillet 1819-23 février 1828.**
AD Haute-Savoie. E DEPOT 194/1D : 1. **Registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Mûres, 21 juillet 1819-23 février 1828.**
AD Haute-Savoie : E DEPOT 194/1D : 1
- **AD Haute-Savoie. E DEPOT 194/1D : 2. Recueil de délibérations et correspondance officielle du conseil municipal de la commune de Mûres, 18 janvier 1846-11 décembre 1850 ; 2 mai 1833-1849**
AD Haute-Savoie. E DEPOT 194/1D : 2. **Recueil de délibérations et correspondance officielle du conseil municipal de la commune de Mûres, 18 janvier 1846-11 décembre 1850 ; 2 mai 1833-1849.** NB nb pages blanches, copies de délibérations insérées dans le registre avec l'originale ; retour en 1833 après 1850.
AD Haute-Savoie : E DEPOT 194/1D : 2
- **AD Haute-Savoie. E DEPOT 194/1D : 3. Registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Mûres, 16 septembre 1860-8 octobre 1882.**
AD Haute-Savoie. E DEPOT 194/1D : 3. **Registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Mûres, 16 septembre 1860-8 octobre 1882.**
AD Haute-Savoie : E DEPOT 194/1D : 3

Documents figurés

- **AP Podevin MURES (Haute-Savoie). – Route des Bauges 1911**
MURES (Haute-Savoie). – Route des Bauges [...] – Lyon / 1 impr. photoméc. (carte postale) : N&B. 1er quart 20e siècle [1911] (AP Podevin).
AP Podevin

Bibliographie

- **BOEHRINGER, Jacques. Eglise de Mures de 1411 à 2015. Dactyl, s. d.**
BOEHRINGER, Jacques. **Eglise de Mures de 1411 à 2015.** Dactyl, s. d. 15 p., ill. en coul.

Illustrations



MURES (Haute-Savoie). – Route des Bauges. Carte postale, envoyée en 1911 (coll. part. M.-A. Podevin).
Repro. Eric Dessert
IVR84_20167400867NUCB



Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.
Phot. Eric Dessert
IVR84_20187401170NUCA



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Phot. Eric Dessert
IVR84_20187401172NUCAQ



Vue d'ensemble depuis le sud-est.
Phot. Eric Dessert
IVR84_20187401168NUCA



Vue de l'élévation coté ouest :
porte et angle du transept.
Phot. Eric Dessert
IVR84_20187401165NUCA



Détail de l'élévation du chevet.
Phot. Eric Dessert
IVR84_20187401166NUCA



Détail du chevet (exposé
sud-est) : cadran solaire ?
Phot. Eric Dessert
IVR84_20187401167NUCA



Vue intérieure vers le
choeur, de trois-quats.
Phot. Eric Dessert
IVR84_20177400665NUCAQ



Vue d'ensemble
intérieure vers l'entrée.
Phot. Eric Dessert
IVR84_20187401179NUCAQ



Vue d'ensemble intérieure
vers l'entrée (porte ouverte).
Phot. Eric Dessert
IVR84_20187401176NUCAQ

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Mûres (IA74002742) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres

Oeuvre(s) contenue(s) :

Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Donat (IM74000818) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, chef-lieu
Calice (IM74000824) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Calice (IM74000826) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Calice (IM74000825) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Chaire à prêcher (IM74000820) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Ciboire (IM74000828) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Cloche : Jeanne-Françoise (IM74000833) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Cloche : Marie (IM74000832) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Croix de faitage (IM74000834) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Ensemble de deux reliquaires (IM74000823) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Ensemble de six verrières (verrières historiées, verrières à personnages, verrières ornementales) (baies 1 à 6)
(IM74000819) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Maître-autel : autel-tombeau, gradins d'autel, tabernacle, dais d'exposition, retable architecturé et crédences
(IM74000821) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Ostensoir (IM74000830) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Ostensoir (IM74000829) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Patène (IM74000827) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Statue : saint Donat (IM74000831) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Tableau : l'apothéose de saint Donat (IM74000822) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres
Oeuvre(s) en rapport :
Village de Mûres (IA74002769) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Mûres, Mûres

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Caroline Guibaud

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges



MURES (Haute-Savoie). – Route des Bauges. Carte postale, envoyée en 1911 (coll. part. M.-A. Podevin).

Référence du document reproduit :

- **AP Podevin MURES (Haute-Savoie). – Route des Bauges 1911**
MURES (Haute-Savoie). – Route des Bauges [...] – Lyon / 1 impr. photoméc. (carte postale) : N&B. 1er quart 20e siècle [1911] (AP Podevin).
AP Podevin

IVR84_20167400867NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Collection particulière M.-A. Podevin
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.

IVR84_20187401170NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.

IVR84_20187401172NUCAQ

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-est.

IVR84_20187401168NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'élévation coté ouest : porte et angle du transept.

IVR84_20187401165NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



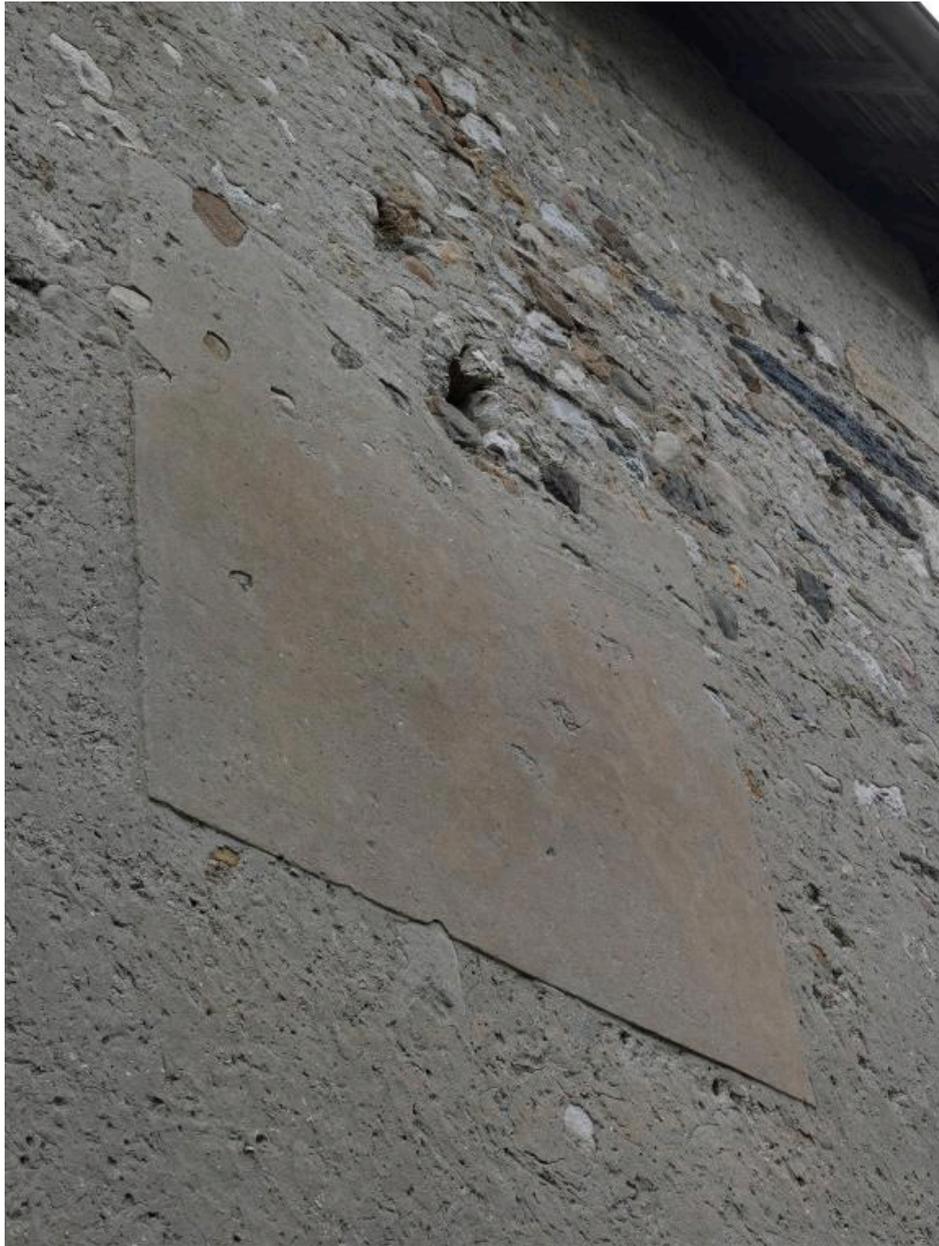
Détail de l'élévation du chevet.

IVR84_20187401166NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du chevet (exposé sud-est) : cadran solaire ?

IVR84_20187401167NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure vers le chœur, de trois-quats.

IVR84_20177400665NUCAQ

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble intérieure vers l'entrée.

IVR84_20187401179NUCAQ

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble intérieure vers l'entrée (porte ouverte).

IVR84_20187401176NUCAQ

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation